



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 17 mars 2009

Compte-rendu

La maison de quartier de Lapanouse a accueilli la première réunion du conseil de quartier de Lapanouse Saint Martin Val de Caussels.

Assistaient à cette première réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, Maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative
Zohra Bentaïba, élue déléguée au quartier de Lapanouse Saint Martin Val de Caussels,
Anne-Marie Lugan, conseillère municipale déléguée à l'action sociale et au logement, vice-présidente du CCAS,
Agnès Berger, élue de l'opposition

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Monsieur Jonathan André
Mademoiselle Marie-Pascale Baduel
Monsieur Gilbert Bassi
Madame Véronique Cléon
Madame Sylvie Cloud
Madame Christiane Cordina
Monsieur Jean-Marie Daudet
Madame Chantal Davoise
Monsieur Olivier de Rycke
Madame Roxana Farina Concha
Mademoiselle Nathalie Frede
Madame Carmen Ludwig
Madame Mireille Mercier
Monsieur Omer Mercier
Monsieur Christian Munier
Madame Marie Pinier
Mademoiselle Julie Raynaud
Monsieur Jean Louis Vergnes
Madame Odile Vergnes
Madame Joëlle Villeneuve

Etaient excusés :

Gisèle Dedieu, première adjointe au maire déléguée à la solidarité,
Monsieur Bertrand Albouy
Madame Valérie Albouy
Monsieur Philippe Barrière
Madame Christine Caron
Monsieur François Heller
Madame Yvette Lacourt
Monsieur Eric Mazzuchini
Madame Nicole Piquemal
Monsieur Jean Pierre Severac
Madame Ghislaine Villepontoux

Animée par Zohra Bentaïba, élue déléguée au quartier de Lapanouse Saint Martin Val de Causseles et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette première réunion de travail était avant tout l'occasion de réunir les 35 conseillers de quartier dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a rappelé que les conseils de quartier s'inscrivent dans la poursuite de la démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et du travail de co-production proposé aux Albigeois depuis novembre 2005.

Faire vivre les contrats de quartier albigeois

Les deux vagues d'ateliers d'avenir organisées en 2006 et 2007 dans les 12 quartiers d'Albi ont permis de rédiger 12 contrats de quartier qui matérialisent les priorités d'intervention et d'aménagement dans chaque secteur de la ville et constituent dès lors une véritable feuille de route pour l'action de la collectivité.

Les conseils de quartier sont désormais les organes participatifs permanents qui concourent à la mise en oeuvre, à l'évaluation, et à l'actualisation des actions inscrites dans chaque contrat. Ce sont des espaces d'information, de débat et de propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier.

Ils réunissent habitants, commerçants, bénévoles associatifs, professionnels de l'action publique et acteurs institutionnels...tous ceux qui manifestent la volonté de s'investir dans un travail de fond pour leur ville et leurs quartiers, partager leur regard, formuler des propositions.

Un engagement volontaire dans le respect de règles du jeux communes

Afin d'organiser l'activité des 12 conseils et favoriser les échanges les plus constructifs entre leurs membres, Laurence Pujol a présenté les principaux engagements figurant dans la charte de la participation :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

Objectifs et déroulement de la réunion

Zohra Bentaïba a ensuite indiqué les objectifs de cette première réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- évaluer l'état de réalisation des actions 2007-2008 du contrat de quartier,
- présenter les opérations retenues au budget 2009 pour le quartier et leurs conditions de mise en oeuvre,
- constituer les groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Le bilan intermédiaire du contrat de quartier met en exergue les premiers résultats suivants :

- Actions inscrites en 2007 : 82 % de réalisation.
- Actions inscrites en 2008 : 23 % de réalisation, certaines opérations étant toujours en cours, d'autres nécessitant une réflexion plus approfondie au sein du conseil de quartier.

Pour l'année 2009, l'équipe municipale a retenu, lors du vote du budget primitif, les opérations suivantes :

- la création de deux plateaux de ralentissement rue de Jarlard ;
- la prolongation de l'Echappée verte vers le quartier ;
- la réfection des revêtements de chaussée des impasses de l'avenue Flandres Dunkerque ;
- la poursuite de l'aménagement de locaux associatifs square Amiral Abrial (ancienne école) ;
- des travaux d'isolation thermique à l'école Edouard Herriot
- la construction de nouvelles tribunes au stade Rigaud et de vestiaires à la ferme Gausserand

Un travail de réflexion par groupes thématiques

Sur la base des thèmes choisis préalablement par chaque conseiller, Zohra Bentaïba a procédé à la constitution de trois groupes de travail thématiques :

- Déplacements urbains - circulation - transports collectifs – cheminements doux
- Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics
- Services et équipements publics – animation – vie sociale et commerciale

Un volontaire par groupe thématique a été invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges lors de la synthèse collective : Sylvie Cloud pour le groupe « déplacements urbains », Omer Mercier pour le groupe « Environnement », Odile Vergnes pour le groupe « services et équipements de proximité ».

Les participants se sont ensuite répartis dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : tableaux détaillés des orientations et actions inscrites dans le contrat de quartier, plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier...

Une synthèse collective : analyse et restitution

Au terme de ce premier temps de travail d'une heure trente, les conseillers se sont retrouvés pour partager la pause collation avant la synthèse générale en commun durant laquelle chaque secrétaire de groupe a pu rendre-compte des réflexions et propositions qui ont été rapportées sur tableaux et qui figurent ci-après.

Des propositions à affiner avant la prochaine réunion du conseil

Ces éléments de réflexion devront être complétés. Ils pourront donner lieu soit à des études de faisabilité réalisées par les services municipaux, soit à des visites sur le terrain, soit à des travaux cartographiques pour repérer et identifier certains cheminements ou équipements souhaités...

Ces travaux complémentaires permettront de vérifier l'opportunité, de mesurer les conditions de réalisation de telle ou telle opération et d'apporter ainsi au conseil de quartier toutes les précisions utiles qui lui permettront d'identifier, lors de la deuxième réunion du conseil prévue au 3^{ième}/4^{ième} trimestre 2009, les priorités d'intervention à proposer à la municipalité pour l'exercice 2010.

Les déplacements urbains – la circulation – les transports collectifs – les cheminements doux

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Sécuriser l'ensemble des déplacements sur les principales voies (rue de Jarlard et avenue Flandres Dunkerque)</p>	<p>Le conseil de quartier évoque des problèmes de vitesse rue de Jarlard. Cette situation s'est accrue en raison des travaux se déroulant rue des Agriculteurs qui ont engendré une augmentation très sensible du trafic dans le quartier.</p> <p>L'installation d'équipements de ralentissement est programmée par la Ville en 2009.</p> <p>Le conseil de quartier souligne des besoins de sécurisation des carrefours avec les rues Sommer et Marcet et sollicite des contrôles de police plus réguliers aux heures de pointe.</p> <p>En outre, le plateau de ralentissement aux carrefour de la rue de Jarlard avec l'avenue Herriot et la rue Bompunt doit être ré haussé car il ne constitue pas une entrave à la vitesse suffisante dans son état actuel.</p> <p>Il aurait été modifié pour le passage du tour de France et n'aurait pas été remis dans son état initial depuis.</p> <p>Enfin, par endroit, la largeur des trottoirs est insuffisante et ne permet pas des conditions de déplacement optimales pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.</p> <p>L'élargissement des trottoirs permettrait également de réduire la largeur de la chaussée et constituerait une mesure visant à limiter la vitesse des véhicules.</p> <p>D'une point de vue plus général, la réalisation d'actions de sensibilisation auprès des automobilistes pourrait également être envisagée à l'initiative des associations de quartier et permettrait de faire évoluer les comportements au volant.</p>

<p>Projet de création d'une liaison entre le rond-point du Centaure, les rues Galliéni et Weygand</p>	<p>Le conseil de quartier pense qu'une telle mesure contribuerait à désenclaver le quartier et donne un avis favorable. Par contre l'enjeu porterait sur le sens de circulation de cette nouvelle voie.</p> <p>En raison de la proximité des habitations, un double sens ne semblerait pas approprié car il pourrait générer un trafic important, source de nuisances. Une circulation en sens unique serait à privilégier, reste à définir si le sens de circulation doit être entrant au sortant. Cette réflexion doit être poursuivie.</p>
<p>Création d'aires de stationnement supplémentaires en relation avec l'activité et la fréquentation du stadium</p>	<p>Proposition est faite d'étudier la possibilité de créer une aire de stationnement en limite de la rue de Jarlard et de la rocade, le long du ruisseau de Jautzou et également dans le quartier voisin du Marranel, sur les terrains derrière la RAGT, contre la rue de la Milliassole.</p> <p>Dans cette optique, le conseil de quartier demande qui est le propriétaire des bâtiments situés derrière la RAGT et quel en est le devenir.</p>
<p>Améliorer avec Alibus les conditions de desserte du quartier en transports en commun</p>	<p>Le conseil de quartier évoque le danger que peuvent représenter certaines régulations effectuées sur la chaussée notamment avenue Flandres Dunkerque. De même, l'arrêt d'Amade, sur l'avenue Flandres Dunkerque (récemment vandalisé) doit être déplacé en l'éloignant de la courbe.</p> <p>Enfin, le conseil de quartier sollicite la création d'une rotation supplémentaire du centre ville vers le quartier après 12h15 au bénéfice des actifs qui souhaitent pouvoir rentrer chez eux durant la pause déjeuner de la mi-journée.</p> <p>Ces sollicitations seront transmises à la communauté d'agglomération de l'albigeois, gestionnaire du réseau des transports collectifs.</p>

**Réfection globale et sécurisation de la rue des
Agriculteurs en intégrant les déplacements doux**

Dans le respect des engagements du contrat de quartier, la rue des Agriculteurs fait l'objet de travaux de mise en profil urbain. La première tranche actuellement en cours de travaux concerne la section comprise entre la route de Teillet et le ruisseau de Jautzou.

La 2ième partie du programme comprendra l'aménagement de la partie située entre le ruisseau et le giratoire de la rue de Jarlard.

Environnement – cadre de vie – valorisations des espaces publics

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Valorisation d'ensemble du secteur Place de la Marne / Square Amiral Abrial conciliant usages quotidiens, dynamique économique, sécurisation des déplacements et accueil des festivités</p>	<p>Pour le conseil de quartier, l'amélioration de l'image, de l'attractivité du quartier, et de son centre commercial doivent passer à l'évidence par une démarche de requalification urbaine du secteur compris entre la place de la Marne et le square Amiral Abrial.</p> <p>En effet, un traitement urbain approprié aurait pour avantage d'embellir le site, de favoriser l'arrêt des véhicules de passage et donnerait un esprit de « place de village » propice aux échanges aux rencontres entre les générations.</p> <p>La configuration actuelle donne la priorité à la circulation automobile sur l'avenue Flandres Dunkerque qui partage le coeur du quartier de Lapanouse en deux, avec d'un côté l'espace commercial et de l'autre le square Abrial.</p> <p>Le projet futur doit nécessairement relier les deux espaces pour créer un tout homogène et concourir de ce fait à réduire la prédominance de la voiture et à réduire la vitesse des véhicules qui transitent par l'avenue.</p> <p>Quelques lignes directrices sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'hypothèse d'un sens unique est évoquée mais se confronte à la présence d'une ligne de transport en commun, ● Le projet doit intégrer les critères du développement durable et donner sa place aux déplacements doux en prévoyant par exemple des aires de stationnement pour les deux roues,

	<ul style="list-style-type: none"> ● Il doit concilier usages quotidiens (stationnement pour les habitants et la clientèle des commerces...) et accueil des festivités du quartier (prévoir borne d'alimentation électrique foraine, la création d'un kiosque couvert...), ● l'installation de bancs, de nouvelles plantations... <p>Enfin, le projet doit intégrer une nécessaire liaison avec la maison de quartier.</p>
<p>Créer un espace public de détente et de loisirs intergénérationnel autour de la Maison de quartier en lien avec le square A. Abrial</p>	<p>L'aménagement du coeur du quartier doit également contribuer à désenclaver la maison de quartier située au fond de l'avenue Weygand.</p> <p>Le conseil de quartier souligne donc l'importance de réfléchir à un projet d'ensemble.</p> <p>La fréquentation et l'attractivité de la maison de quartier dépendent de l'offre d'activités proposée (voir proposition du groupe thématique animation/adaptation des équipements de proximité) mais également de sa mise en valeur par un traitement qualitatif de ses espaces extérieurs qui présentent un potentiel intéressant.</p> <p>L'idée est de créer une liaison verte entre le square Abrial et la maison de quartier et d'aménager les abords de l'équipement afin de réaliser un espace public de détente et de loisirs à destination des familles du quartier.</p> <p>Dans cet objectif, il est proposé de repenser la composition d'ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● moderniser et repositionner l'équipement multisports pour les jeunes (aujourd'hui trop proche des habitations), ● installer du mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique et de jeux, barbecues éventuellement)

	<ul style="list-style-type: none"> ● créer des terrains de boules ● améliorer l'éclairage du site... <p>Il est demandé aux services municipaux de produire une esquisse d'aménagement.</p>
<p>Requalifier l'entrée du quartier par l'avenue Charles Bellet</p>	<p>Les conseillers du quartier proposent que soit étudié un projet de revalorisation de la place Louis Gibert en préservant la capacité de stationnement. L'objectif affiché est d'embellir le site. Possibilité de créer un « parking vert »</p> <p>Cette proposition n'est pas estimée prioritaire à court terme.</p>
<p>Mettre en oeuvre une gestion concertée des espaces extérieurs à vocation collective, en partenariat avec Tarn Habitat :</p>	<p>En matière de gestion des espaces à vocation collective, le conseil de quartier propose de supprimer une partie des étendoirs à linge afin de créer sur l'emprise libérée des jardins potagers partagés en s'inspirant du succès de l'expérience développée par le centre social rue d'Amade.</p> <p>Cette suggestion mérite d'être précisée en réalisant une visite sur le terrain.</p> <p>La Ville proposera un rendez-vous aux conseillers de quartier intéressés.</p>
<p>Création de jardins potagers familiaux ou partagés</p>	<p>En l'absence de réserves foncières suffisantes pour créer des jardins familiaux privatifs (dans l'esprit de ce qui existe dans le quartier de Cantepau), le conseil de quartier opte pour l'identification de parcelles de surfaces plus réduites afin de créer plusieurs espaces ayant une vocation de jardins potagers dans le quartier.</p> <p>L'exemple des surfaces dégagées par la suppression de quelques étendoirs au square St Martin doit être complété par l'étude de possibilités rue Louisa Paulin (espace vert existant).</p>

**En partenariat avec l'institut St Jean :
rechercher les conditions d'ouverture du parc au bénéfice
de la population du quartier**

Cette perspective est de l'avis de tous intéressante pour le quartier mais elle suppose l'accord de l'institut et la formalisation des conditions d'accès à certaines parties du parc aujourd'hui privé.

Il est demandé à la Ville de saisir l'Institut St Jean afin d'étudier la faisabilité d'un tel projet.

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :

– Elargir l'emprise de l'entrée du quartier de Lapanouse au carrefour rue de Jarlard/avenue Flandres Dunkerque

Le conseil de quartier constate que ce carrefour est étroit et n'invite pas à entrer dans le quartier.

Un élargissement avec un traitement urbain adaptée contribuerait à améliorer la situation.

Cette proposition nécessite une étude de faisabilité.

– square Léo Lagrange

Le square de la rue Léo Lagrange nécessite quelques interventions qui permettraient de lui redonner vie.

En l'occurrence, l'installation de bancs, la taille de certains végétaux et de nouvelles plantations contribueraient à agrémenter le lieu.

Animations – vie sociale et commerciale – services et équipements de proximité

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Dynamiser la vie sociale du quartier</p>	<p>Le conseil de quartier s'interroge sur la connaissance précise de l'offre multiforme existante dans le quartier en matière de services et d'activités de loisirs et sur l'attractivité des équipements.</p> <p>Le grand public a-t-il connaissance de ce qui est proposé ? Tous les besoins sont-ils satisfaits notamment pour les habitants peu mobiles comme les enfants et les séniors?</p> <p>Par exemple, pour la tranche d'âge des 6-10 ans, aucune activité culturelle, artistique ou sportive n'est actuellement proposée de manière régulière sous forme d'ateliers ou de cours. Des stages sont organisés durant les vacances mais est-ce suffisant?</p> <p>Il est évident que la présence d'un centre de loisirs dans le quartier est une chance mais ce service répond à une autre attente : un mode de garde sur la journée ou la demi-journée avec des activités encadrées par des animateurs.</p> <p>Pour les jeunes entre 11 et 16 ans, un accueil et des activités sont proposés les mercredis et durant les vacances à la maison de quartier.</p> <p>Pour les séniors, des propositions existent dans le quartier mais bénéficient-elles réellement aux habitants du quartier?</p> <p>Ne faut-il pas envisager de développer d'autres formes d'activités autour de la découverte des nouvelles technologies de l'information et de la communication (informatique, internet, photo numérique...) ?</p>

Développer les animations culturelles et sportives de proximité

Quelles propositions ?

Quelle périodicité ?

Pour le public adulte, de nombreuses activités sont proposées soit au centre social, soit à la maison de quartier, soit au sein des structures associatives du square Amiral Abrial : gymnastique, relaxation, danse africaine, théâtre à la maison de quartier, atelier de cuisine, couture, art plastique au centre social... Sont-elles connues ?

Le quartier souffre d'un déficit d'image qui impacte son attractivité, limite l'intervention d'associations extérieures et la venue du public du grand albigeois dans une logique de mixité.

Afin d'y remédier, plusieurs propositions sont émises :

- faire rayonner les grandes manifestations albigeoises dans le quartier (par exemple développer des activités en relation avec la préparation du carnaval, de Pause Guitare...)
- proposer des temps forts réguliers : expositions, spectacles culturels, une manifestation sportive associant la dynamique familiale (« une journée sport en famille par exemple... »)
- développer l'activité chorale qui existe au sein de l'école dans un cadre extra scolaire, donner la possibilité à la chorale d'intervenir dans des manifestations du quartier ou extérieures au quartier (par exemple en ouverture d'une rencontre du SCA au stadium)...

En matière d'équipement, le conseil de quartier soulève un enjeu de visibilité pour certains équipements dont la maison de quartier.

Son implantation géographique, éloignée du coeur du quartier et des principaux axes de circulation, ne permet pas de l'identifier, de la trouver facilement et d'y accéder. Elle est pourtant indiquée sur des panneaux signalétiques.

L'objectif est donc d'étudier parallèlement à la réflexion sur le contenu de l'offre d'animations, un projet d'aménagement urbain qui favorise l'intégration de cet équipement et le relie au coeur du quartier afin de la rendre plus visible (cf proposition du groupe thématique « cadre de vie- espaces publics »).

Pour lever tout éventuel sentiment d'insécurité, ses espaces extérieurs doivent également être mieux éclairés en soirée.

Pour autan, le quartier de Lapanouse St Martin Val de Caussels dispose d'atouts indéniables :

- sa proximité géographique avec le centre ville
- de bonnes conditions de desserte
- sa richesse multiculturelle regroupant des populations d'origines communautaires diverses,
- un réseau d'acteurs institutionnels et associatifs

En synthèse, le conseil de quartier estime qu'un travail de fond doit être menée afin de redonner une légitimité culturelle et artistique au quartier, donner l'envie d'y venir pour participer à des activités, l'ouvrir sur la ville...

La réflexion doit porter sur l'élaboration d'un véritable projet d'animation qui soit propre au quartier, qui corresponde à son identité, dans lequel les habitants pourront se reconnaître et être acteurs.

Plusieurs idées directrices sont émises :

- travailler en partenariat avec des équipements extérieurs au quartier (Maison des Jeunes et de la Culture, Scène Nationale,...),
- intégrer les dimensions intergénérationnelles et interculturelles.

	<p>A ce titre, la découverte des langues semble une thématique intéressante à travailler en partant de l'expérience de ce qui se fait ponctuellement au sein de l'école, et de la diversité sociale et culturelle qui caractérise le quartier.</p> <p>Comment définir un projet qui permette simultanément la pratique des langues et d'activités dans un champ culturel cohérent ?</p> <p>Ces premières réflexions doivent, de l'avis de tous, être poursuivies et affinées afin de définir les axes forts d'un projet qui pourra dans un deuxième temps associer des savoir-faire complémentaires pour le décliner en actions opérationnelles au sein du quartier.</p> <p>Zohra Bentaïba proposera aux conseillers de quartier un temps de travail collaboratif complémentaire avant la deuxième réunion du conseil de quartier prévue au 4ème trimestre.</p>
<p>Améliorer l'information des habitants sur la vie du quartier et l'actualité du grand Albigeois</p> <p>Quels outils ?</p> <p>Quels supports ?</p>	<p>A l'évidence, la circulation de l'information doit être améliorée au sein du quartier afin de mieux promouvoir ce qui existe, les activités et services proposés.</p> <p>Toute forme de communication écrite a une portée limitée du fait d'une tradition orale très présente et de la diversité sociale et communautaire qui caractérise la population du quartier.</p> <p>D'autres formes doivent être inventées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier des espaces d'information sur des sites connus et fréquentés par le grand public : école, centre social, centre commercial, square A. Abrial,

	<ul style="list-style-type: none"> ● nécessité de coordonner et de centraliser les différentes informations issues des intervenants associatifs et institutionnels afin de les diffuser efficacement auprès de la population, sous une même forme, dans des espaces identifiés (type panneaux d'affichage) et via les intervenants eux-même qui en seraient les prescripteurs, <p>Dans cette optique, l'idée est donc dans un premier temps d'améliorer les conditions de transmission et de réactivité entre les différents acteurs du réseau par exemple en créant un outil exploitable sur l'internet (type newsletter). Chaque acteur disposant du même niveau d'information, peut ensuite la diffuser oralement auprès du public avec lequel il est en contact régulier.</p> <p>Parallèlement, proposition est faite ce créer physiquement des espaces d'information sécurisés (afin d'éviter toute dégradation) et gérés sur quatre ou cinq sites principaux dans lesquels la même information écrite est affichée mensuellement.</p>
<p>Maintenir l'attractivité et l'activité des espaces commerciaux de proximité</p> <p>Améliorer la signalisation des commerces et services de proximité</p>	<p>Le conseil de quartier souligne l'importance de maintenir l'activité et l'attractivité des trois centres commerciaux de proximité, de la place de la Marne, du rond-point de Gesse et de St Martin.</p> <p>Pour celui du rond-point de Gesse, une commerçante, membre du conseil, évoque la problématique du stationnement notamment pour les 32 employés qui concourent à l'activité de ces commerces.</p> <p>A Lapanouse, le conseil de quartier indique que la présence de l'agence postale est primordiale et que des efforts ont été réalisés pour proposer des plages d'ouverture adaptées à la vie du quartier.</p>

	<p>D'autre part, en réponse aux attentes des commerçants et dans une optique de sécurisation du lieu, la Ville d'Albi et Tarn Habitat vont procéder à des travaux d'amélioration de l'éclairage.</p> <p>Pour les trois centres, la signalétique existante est suffisante.</p>
<p>Avec les clubs sportifs et la maison des sports, favoriser le lien entre les clubs et les habitants du quartier</p> <p>Moderniser les équipements sportifs de proximité</p>	<p>Pour les membres du conseil de quartier, les équipements du stadium municipal pourraient être davantage utilisés par les habitants du quartier. La proximité avec le quartier est une chance qu'il faut mettre à profit.</p> <p>L'idée d'une manifestation sportive et familiale pourrait contribuer à faire découvrir les installations, à s'approprier le site. Un travail pourrait également être mené avec les clubs.</p> <p>Il n'en demeure pas moins qu'il apparaît nécessaire de créer un équipement sportif de proximité (citystade) au sein du quartier pour les adolescents.</p> <p>Ce projet pourrait être intégré dans le cadre d'un aménagement d'ensemble des abords de la maison de quartier et devra associer les jeunes dans son élaboration.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <p>- Installer des panneaux de signalisation pour indiquer l'école Edouard Herriot</p>	<p>L'école du quartier est implantée au coeur d'un îlot bâti et n'est pas clairement indiquée pour favoriser l'accès à des personnes extérieurs au quartier et aux nouveaux habitants.</p> <p>Le conseil de quartier propose d'y pallier en installant sur la voie publique des panneaux de jalonnement.</p> <p>Les services municipaux étudieront les conditions de faisabilité.</p>

Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartiers@mairie-albi.fr